



Programmes EPS, Compétences attendues dans les APSA et socle commun de connaissances et de compétences

Activité support : Tennis de Table

AUTEUR : LUDOVIC PONNET

Sommaire

I Présentation des travaux du groupe de pilotage par l'Inspection Pédagogique Régionale.....	4
II Compétences attendues en Tennis de table, niveau1.....	7
A Décryptage, analyse et justifications didactiques.....	7
1. Décryptage de la compétence attendue en Tennis de table, niveau1.....	7
2. Analyse de la compétence niveau 1 en Tennis de table.....	7
3. Justifications didactiques et pédagogiques pour l'activité Tennis de table.....	8
B Passages obligés pour définir les capacités de référence associées aux rôles déterminés.	10
C Protocole d'évaluation.....	12
1. Proposition de test de compétence.....	12
2. Proposition de fiche d'évaluation, niveau 1.....	16
D Validation du socle commun à travers la compétence attendue.....	17
III Compétences attendues en Tennis de table, niveau2.....	19
A Décryptage, analyse et justifications didactiques.....	19
1. Décryptage de la compétence attendue en Tennis de table, niveau 2.....	19
2. Analyse de la compétence niveau 2 en Tennis de table.....	19
3. Justifications didactiques et pédagogiques pour l'activité Tennis de table.....	20
B Passages obligés pour définir les capacités de référence associées aux rôles déterminés.	21
C Protocole d'évaluation.....	23
1. Proposition de test de compétence.....	24
2. Proposition de fiche d'évaluation, niveau 2.....	25
D Validation du socle commun à travers la compétence attendue.....	26

I Présentation des travaux du groupe de pilotage par l'Inspection Pédagogique Régionale

Le "socle commun de connaissances et de compétences" présente ce que tout élève doit savoir et maîtriser à la fin de la scolarité obligatoire. Introduit dans la loi en 2005, il constitue l'ensemble des connaissances, compétences, valeurs et attitudes nécessaires pour réussir sa scolarité, sa vie d'individu et de futur citoyen. À compter de 2011, la maîtrise des sept compétences du socle est nécessaire pour obtenir le diplôme national du brevet (D.N.B.). (Eduscol)

Repères réglementaires :

Le socle commun des connaissances et des compétences est mise en place par la loi du 23 avril 2005 d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école (article 9). Le décret du 11 juillet 2006 précise les connaissances et les compétences que tous les élèves doivent avoir acquises à la fin de leur scolarité obligatoire. L'arrêté du 9 juillet 2009 indique que la maîtrise du socle commun de connaissances et de compétences, palier 3 (c'est-à-dire en fin de scolarité obligatoire), sera prise en compte pour l'attribution du DNB à partir de la session 2011.

Le Livret Personnel de Compétences (LPC) atteste l'acquisition des connaissances et compétences du socle commun, de l'école primaire à la fin de la scolarité obligatoire. Le calendrier retenu fixe le principe d'une mise en application de cette attestation sur les niveaux quatrième et troisième à compter de la rentrée 2010

Rappel des sept compétences du socle commun :

1. maîtrise de la langue française ;
2. pratique d'une langue vivante étrangère ;
3. principaux éléments de mathématiques et culture scientifique et technologique ;
4. maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication ;
5. culture humaniste ;
6. compétences sociales et civiques ;
7. autonomie et initiative.

Pour retrouver l'ensemble des textes concernant le Socle Commun se reporter au site national Eduscol en cliquant sur: «<http://eduscol.education.fr/D0231/accueil.htm>».

Mise en œuvre du Socle Commun :

La validation du socle commun s'inscrit dans le cadre d'une offre de formation globale, pluridisciplinaire, qui nécessite de porter un autre regard sur les pratiques enseignantes et sur l'évaluation des acquis des élèves.

Si chaque discipline continue à poursuivre les objectifs qui lui sont propres, elle se doit de viser l'acquisition de connaissances, capacités et attitudes qui contribueront à la validation des compétences du socle commun. Cette évaluation est nécessairement positive. On dit qu'on évalue positivement un « item » ou un « domaine » en mettant en lumière ce que l'élève sait faire et non plus ce qu'il ne sait pas faire.

Nous comprenons mieux comment en EPS, la matrice disciplinaire peut-être incluse dans le socle commun et comment la formation d'un citoyen cultivé, lucide, autonome, physiquement et socialement éduqué peut concourir à sa validation.

Cette approche par compétences ne saurait se réduire aux paliers 1, 2 et 3 (fin de scolarité obligatoire) mais bien traverser l'ensemble de la scolarité jusqu'au Baccalauréat sur un cursus global de 1000

heures d'enseignement. De même, les compétences visées au cours de la scolarité ne seraient se résumer aux compétences du socle commun.

L'Inspection Pédagogique Régionale, pour aider à la mise en œuvre de cette réforme, a créé en 2009/2010 un groupe de pilotage. Les travaux réalisés par ce groupe ont pour objet d'illustrer la façon dont l'EPS peut apporter sa contribution disciplinaire à l'évaluation positive des éléments constitutifs du socle commun.

Pour se faire, autour de la triple problématique « ENSEIGNER-EVALUER-VALIDER », une démarche modélisée en cinq étapes a été retenue :

Etape 1 : Travail sur la caractérisation des élèves

Etape 2 : Dégager des enjeux de formation

Etape 3 : Elaborer une offre de formation équilibrée, équitable

Etape 4 : Décliner des compétences disciplinaires et indiquer leur correspondance avec la maîtrise des compétences du socle commun.

Etape 5 : Evaluer et valider en établissant une correspondance entre les modes binaire (acquis/non acquis) et chiffré.

Voir l'ensemble des étapes dans : *Préambule GPSC.pdf*¹

Les trois premières étapes sont laissées aux initiatives locales. En 2008-2009, pour préparer la mise en application des nouveaux programmes de collèges, les réunions de coordonnateurs organisées par les IA IPR EPS ont permis de définir le cadre d'étude.

Ainsi, pour illustrer les **étapes 4 et 5**, chaque membre du groupe de pilotage a choisi une APSA en respectant une **présentation type** :

1ère partie : Dans l'APSA retenue, décryptage et analyse des compétences attendues sur deux niveaux. Les choix didactiques et pédagogiques qui en découlent sont justifiés par l'auteur.

2ème partie : Énumération des passages obligés pour valider un niveau de compétences attendues dans l'APSA (le « si et seulement si »). Trois étapes sont identifiées pour apprécier le degré d'acquisition des compétences attendues : non acquis, en cours d'acquisition, acquis.

3ème partie : Proposition d'un protocole d'évaluation :

- Le « **test de compétences** ». Ce test doit être suffisamment globalisant pour vérifier l'ensemble des connaissances, capacités, attitudes à chaque niveau dans l'APSA.
- Proposition d'une fiche d'évaluation pour l'enseignant qui établit clairement la correspondance entre une évaluation binaire et chiffrée.
- Proposition d'une fiche d'évaluation pour l'élève.
- Une vidéo illustrative

4ème partie : Contribution à la validation des items du socle commun au travers de l'APSA support.

5ème partie : Proposition d'une « **tâche complexe** ».

« La tâche complexe fait partie intégrante de la notion de compétences... Les tâches complexes permettent de motiver les élèves et de les former à gérer des situations concrètes de la vie réelle en mo-

1 - http://eps.ac-creteil.fr/SitesExternes/GPSC/GPSC_Preambule.pdf

bilisant les Connaissances, Capacités et Attitudes acquises pour en développer de nouvelles... Elles permettent ...de mettre en place des stratégies de résolution propres à chacun ». Extrait du Livret Personnel de compétences, Fiche n°4. http://media.eduscol.education.fr/file/socle_commun/97/5/ReperesLivretcompetences_145975.pdf

En EPS: Nous nommerons la situation d'évaluation « TACHE COMPLEXE» (et non compliquée car il s'agit d'un recentrage sur les processus d'apprentissage et non exclusivement sur les contenus d'enseignement) pour identifier le (les) bain(s) révélateur(s) permettant de mettre en lien l'ensemble des connaissances, capacités, attitudes validées dans l'APSA et transférable au niveau du socle commun de connaissances. **C'est l'apport disciplinaire au socle.**

P/O IA IPR EPS

P.DUMONT

Composition du groupe de pilotage

NOM Prénom	ETABLISSEMENT
ANDREANI Joël	CLG FREDERIC ET IRENE JOLIOT CURIE FONTENAY-SOUS-BOIS
AUJAME Pascale	CLG NICOLAS FOUQUET MORMANT
CHOFFIN Thierry	IUFM
DURAND Isabelle	CLG EDOUARD HERRIOT LIVRY-GARGAN
DUTILH Chloé	LG MAISON DE LA LEGION D'HONNEUR SAINT-DENIS
FOUCHARD Laurent	CLG JEAN MOULIN NEUILLY-PLAISANCE
MARTIN Dominique	LPO D'ALEMBERT AUBERVILLIERS
MARQUES Manuel	CLG FRANCOIS COUPERIN FONTAINEBLEAU
PONNET Ludovic	CLG LOUISE MICHEL FAREMOUTIERS
COLLAVET Isabelle HASSID Marianne	CPD 1er degré Val de Marne
PICAMAL Jean CHANCRIN Olivier	CPD 1er degré Seine et Marne
RUSQUET Vincent	CLG JEAN MOULIN LA QUEUE-EN-BRIE
ZLATNIK-SORGE Karine	LPO LOUIS ARMAND NOGENT-SUR-MARNE

II Compétences attendues en Tennis de table, niveau1

En simple, rechercher le gain loyal d'une rencontre en assurant la continuité de l'échange, en coup droit et revers et en profitant d'une situation favorable pour le rompre par une balle placée latéralement ou accélérée.

Assurer le comptage des points et remplir une feuille d'observation.

A Décryptage, analyse et justifications didactiques

1. Décryptage de la compétence attendue en Tennis de table, niveau1

Nous décomposons les termes de la compétence ainsi :

« En simple, rechercher le gain loyal d'une rencontre.... »

« ... en assurant la continuité de l'échange, en coup droit et revers ... »

« ... et en profitant d'une situation favorable pour le rompre par une balle placée latéralement ou accélérée ... »

« ...Assurer le comptage des points... »

« ... et remplir une feuille d'observation... »

2. Analyse de la compétence niveau 1 en Tennis de table

L'analyse des éléments de la compétence attendue en Tennis de table niveau 1, nous amène à dégager une démarche d'enseignement et à construire des contenus à aborder avec des élèves n'ayant aucun vécu dans l'activité :

Termes /compétence	Interprétations et obligations	Choix didactiques et pédagogiques
« En simple, rechercher le gain loyal d'une rencontre.... »	Les élèves doivent entrer dans une logique de performance dans le cadre de leur opposition duelle. Il s'agit de trouver et d'appliquer les moyens à mettre en œuvre pour battre leur adversaire.	Il convient de permettre à l'élève de s'armer techniquement et tactiquement pour passer d'une représentation de « sport loisir » de type « ping-pong », à une représentation d'« activité duelle de compétition ».
« ...en assurant la continuité de l'échange, en coup droit et revers ... »	Les élèves doivent dans un premier temps être capables de maîtriser des fondamentaux techniques pour ne pas perdre le point et assurer un maintien de l'échange.	Il s'agit de permettre à l'élève d'assurer en coup droit et en revers à la fois la mise en jeu et le renvoi sur la ½ table adverse, de façon régulière et maîtrisée.
« ... et en profitant d'une situation favorable pour le rompre par une balle placée latéralement ou accélérée ... »	Les élèves doivent être capables de gérer l'alternative « maintien » et « rupture » en fonction du déroulement de l'échange et des opportunités.	Il convient de développer chez l'élève des coups techniques simples lui permettant de varier les trajectoires produites en intention (coup droit et revers croisés, longs ou courts, smash...)
«Assurer le comptage des points... ..et remplir une feuille d'observation... »	Les élèves doivent être capables de faire appliquer les contraintes réglementaires de l'activité et de dégager des informations pertinentes lors d'un affrontement observé.	Il s'agit de solliciter l'implication méthodologique et sociale de l'élève en le confrontant à des tâches d'arbitrage et de relevé d'indicateurs en cours de match.

Cette analyse permet de mettre en avant les composantes à la fois motrices mais aussi méthodologiques et sociales qu'il convient d'aborder au cours d'un premier cycle d'enseignement de Tennis de table.

3. Justifications didactiques et pédagogiques pour l'activité Tennis de table

- GRANDS PRINCIPES INHERENTS A L'APSA TENNIS DE TABLE -

Le Tennis de table est une activité duelle de type débat qui vise la recherche du gain de l'échange.

Il s'agit donc pour le pratiquant de s'inscrire dans une logique de performance dans son opposition avec autrui.

Le Tennis de table consiste à l'aide d'une raquette à envoyer et/ou renvoyer une balle sur la ½ table de l'adversaire, sans que celui-ci ne puisse la renvoyer :

Il s'agit donc de développer des moyens techniques et tactiques pour à la fois défendre sa propre ½ table, tout en attaquant de façon intentionnelle la ½ table adverse. Par ailleurs, ce n'est qu'à la condition de mobiliser des moyens techniques et tactiques de qualité que le pratiquant aura le plus de chance d'être performant.

Le Tennis de table est une activité duelle réglementée entre 2 pratiquants (en simple).

Il s'agit donc d'organiser les connaissances réglementaires du pratiquant et de lui permettre de gérer de façon éclairée et autonome les situations d'opposition-duelle qui lui sont proposées.

Il est important de spécifier que le tennis de table est une APSA duelle de raquette extrêmement ardue pour les élèves débutants

dans le sens où le niveau d'incertitude s'avère très élevé (sur le plan spatial, temporel et événementiel)

- En conséquence pour le niveau 1... -

Il va s'agir, dans un premier temps, pour le pédagogue de développer la composante technique de l'activité.

Justification : A l'entame du niveau 1, il apparaît incontournable de démarrer par un travail important de manipulation. Car sans un minimum d'habileté motrice en terme de réalisation technique (prise de raquette, anticipation coincidence, rencontre balle-raquette, création intentionnelle de trajectoire, mise à distance balle-raquette, couple placement-déplacement etc...) aucun progrès notable dans l'activité ne peut s'envisager.

Il convient dans un second temps (ou conjointement) d'aborder la composante tactique de l'activité.

Justification : La composante tactique est indissociable de la composante technique dans les activités duelles de raquette. C'est à travers la combinaison de ces 2 champs d'acquisition que l'élève va faire évoluer de façon significative son niveau de jeu. Pour un premier niveau en Tennis de table, la composante tactique consiste tout d'abord à ne pas « donner » le point à cause d'erreurs techniques grossières (d'où la prédominance du pôle technique sur un 1er niveau). La valence stratégique évolue ensuite vers la recherche d'une rupture de l'échange lorsque des opportunités significatives sont identifiées (balles favorables). Cette rupture se recherchant essentiellement par une variation des directions et des vitesses de jeu.

En parallèle, l'enseignant se doit de placer les élèves en situation d'observation, d'organisation et de gestion de l'activité duelle.

Justification : Conjointement à ce développement technico-tactique visé dans l'activité Tennis de table, l'enseignant doit également permettre à l'élève de se construire sur un plan méthodologique et social. Les objectifs de l'EPS, du Socle Commun et plus spécifiquement de la compétence attendue de niveau 1 en Tennis de table en font explicitement référence. L'aspect réglementaire et les prises d'information apparaissent comme les pré-requis devant être abordés.

- Cela peut se traduire pour le niveau 1... -

- Un travail important et ciblé sur le plan technique (qui peut varier sur la forme et sur le moment) :

Il s'agit sur un premier niveau de se focaliser sur la coordination et la dissociation de l'élève pour assurer la réalisation de coups techniques simples et incontournables (service, renvoi coup droit, renvoi revers, et smash sur balle haute essentiellement)

- Possibilité de favoriser un travail technique dès la mise en activité (échauffement) : Jonglerie, travail sur cible, gammes en partenariat, parcours aménagé etc...
- Possibilité d'envisager des situations d'apprentissage axées sur le développement technique de la motricité de l'élève : Travail de répétition sur zone, d'opposition à thème, ou de résolution de problème, avec mise en place de critères de réalisation explicites et de critères de réussite précis...

Un travail de sensibilisation sur l'importance du pôle stratégique en cours de match :

Il s'agit sur un premier niveau de se focaliser sur l'alternative : jeu de maintien sur balle défavorable / jeu de rupture simple (variation en direction ou longueur, et accélération) sur balle favorable.

- Possibilité d'axer les situations sur la notion de variation des trajectoires : jeu latéral, jeu en profondeur, jeu en alternance...
- Possibilité de favoriser l'analyse du jeu adverse et des réponses motrices à apporter : Sur telle trajectoire, je mobilise tel coup technique, ce qui suppose tel placement etc....

Un travail de responsabilisation à toutes les étapes de la séance :

Il s'agit sur un premier niveau de former les élèves sur les grands principes organisationnels et réglementaires

- Possibilité de placer les élèves dans les tâches d'organisation : Mise en place et de rangement des terrains, gestion de tournoi, organisation d'un atelier spécifique, gestion du matériel etc...
- Possibilité de placer les élèves en situation d'observation : Travail de relevé d'indicateurs, d'analyse de jeu, fonctionnement avec fiche d'observation...
- Possibilité de placer les élèves dans des tâches d'arbitrage : Application du règlement, comptage des points, gestion des scores...

B Passages obligés pour définir les capacités de référence associées aux rôles déterminés

- Développer son répertoire technique afin de créer des trajectoires de balle intentionnelles et d'adapter ses réponses motrices aux trajectoires adverses.
- Construire et optimiser ses intentions tactiques en gardant en filigrane les 3 étapes d'expertise stratégique :
 - jeu réactif (je renvoie... sans intention particulière - si ce n'est de ne pas perdre le point)
 - jeu prédictif (je renvoie... avec l'idée de poser des problèmes)
 - jeu adaptatif (je renvoie... en fonction des dispositions de l'adversaire)
- Organiser la défense de sa 1/2 table (placement - déplacement -replacement) de façon à assurer régulièrement la rencontre balle / raquette

Modélisation de la construction de la compétence de niveau 1			
	ETAPE 1 NON ACQUIS	ETAPE 2 EN COURS D'ACQUISITION	ETAPE 3 ACQUIS
Pour l'élève :			
« Attaquant en technique »	<i>Le technicien</i> « en échec » Technique de frappe problématique en coup droit et en revers	<i>Le technicien</i> « préférentiel » Technique de frappe toujours maîtrisée, mais sur un seul coup (coup droit ou revers)	<i>Le technicien</i> « complet » Technique de frappe régulièrement maîtrisée en coup droit et en revers
« Attaquant en tactique »	<i>Le tacticien</i> « sans but » Renvois aléatoires sans recherche de rupture	<i>Le tacticien</i> « en variation » Recherche la variation mais manque d'efficacité	<i>Le tacticien</i> « efficace » Recherche de rupture de façon intentionnelle, efficace et variée
« Défenseur »	<i>Le défenseur</i> « mal placé » Elève sans mobilité et mal placé / à la balle	<i>Le défenseur</i> « irrégulier » Elève mobile mais placement perfectible et irrégulier / à la balle	<i>Le défenseur</i> « constant » Elève sur des appuis dynamiques et placé régulièrement / à la balle
« L'élève-arbitre »	<i>L'arbitre</i> « absent » Gestion du score non maîtrisée	<i>L'arbitre</i> « intermittent » Gestion du score intermittente et/ou perfectible	<i>L'arbitre</i> « omniprésent » Gestion du score appliquée et maîtrisée
« L'élève-observateur »	La qualité de prise d'information et de recueil de données	<i>L'observateur</i> « désintéressé » Difficulté à prendre les informations et remplir les fiches	<i>L'observateur</i> « concentré » Investi et pertinent dans les prises d'information et le recueil d'observation

C Protocole d'évaluation

Pour valider la compétence de niveau 1, la situation – test proposée en Tennis de table sera la combinaison de deux temps forts :

- 1a/ Soit, « *Montante-descendante* » (sur la séance d'évaluation)

- Elèves répartis de façon aléatoire sur les terrains
- Enchaînement de 10 à 15 temps de jeu de 2 minutes (avec 2 services chacun en alternance)
- Au terme de chaque temps de jeu, le vainqueur « monte » au terrain supérieur et le perdant « descend » sur le terrain inférieur

- 1b/ Soit, « *Tournoi-Défi* » (sur l'ensemble des séances du cycle)

- Système de rencontres entre élèves permettant un classement actualisé à chaque séance
- Elèves classés du 1er au dernier, avec défi possible à la fin de chaque séance pour tenter de gagner des places
- Matches en 1 manche de 11 points entre élèves n'ayant pas plus de 2 (voire 3) classements d'écart

- 2/ Puis, « *Tournoi final* » par groupe de niveau -

- Groupes de 4 ou 5 élèves répartis par niveau à l'issue du temps de « montante-descendante » ou au terme du « tournoi défi »
- Tous les élèves d'un même groupe se rencontrent en matches de 11 points
- Arbitrage pris en charge par un ou deux élèves

1. Proposition de test de compétence

ETAPE 1 : Etalonnage du groupe

1a/ Soit « TOURNOI-DEFI »
Situation se déroulant au terme de chaque séance

-Organisation -

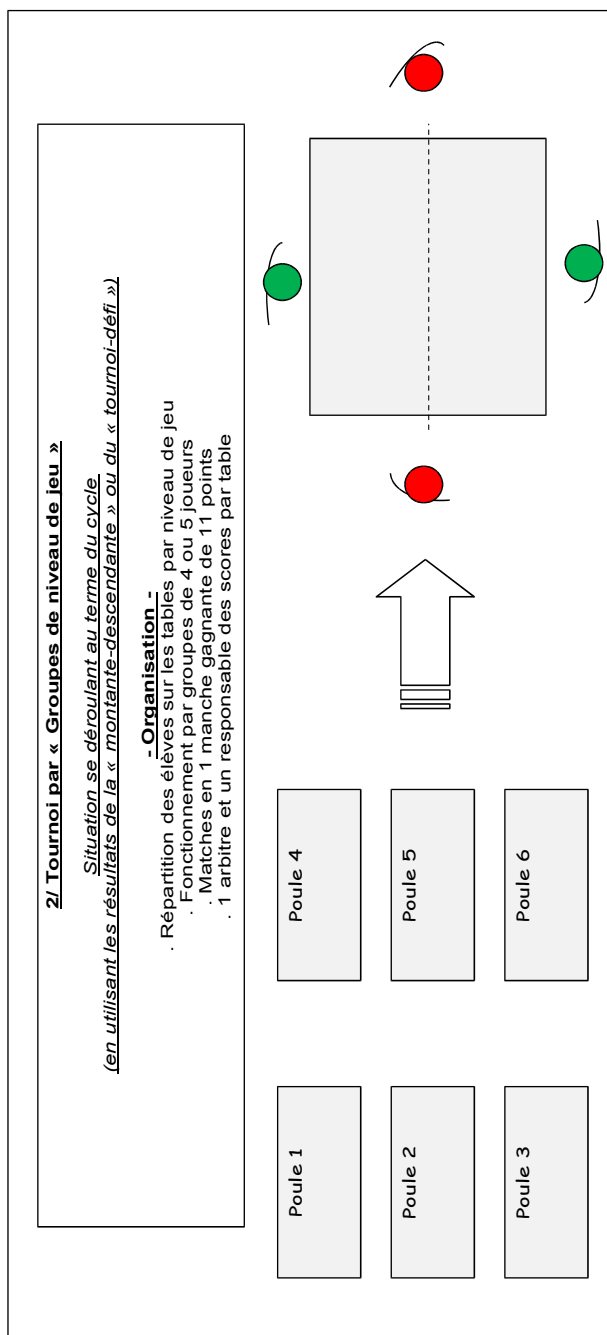
- Classement semi-aléatoire des élèves du 1^{er} au dernier dès la séance 1 du cycle
- Puis, défi possible entre élèves n'ayant pas plus de 3 classements d'écart à chaque fin de séance
- Match en 1 manche gagnante de 11 points

1a/ Soit « MONTANTE-DESCENDANTE »
Situation se déroulant au terme du cycle

-Organisation -

- Répartition aléatoire des élèves sur les tables
- 12 temps de jeu de 2mn avec 2 services chacun
- Au signal, le vainqueur monte et le perdant descend

ETAPE 2 : Evaluation par groupe de niveau



Barème prévisionnel

Une évaluation pertinente de la compétence attendue de niveau 1 en Tennis de table, suppose la mise en œuvre d'un « test de compétence » permettant de rendre compte des dispositions des élèves dans 5 rôles bien identifiés :

- 3 statuts illustrant les dispositions motrices de l'élève
- 2 statuts illustrant les dispositions méthodologiques et sociales de l'élève

Points « attaquant en technique »	4pts	Pour rendre compte des techniques de frappe utilisées
Points « attaquant en tactique »	4 pts	Pour rendre compte des intentions de jeu mobilisées
Points « défenseur »	4 pts	Pour rendre compte du placement de l'élève par rapport à la balle
Points « arbitre »	4 pts	Pour la qualité de gestion du score et d'application du règlement
Points « observateur »	4 pts	Pour la qualité de l'investissement dans les tâches d'observation
<i>Bonus « efficacité » :</i>	<i>2 pts</i>	<i>Pour les résultats obtenus au cours des oppositions lors du tournoi d'évaluation</i>

2. Proposition de fiche d'évaluation, niveau 1

EVALUATION DES PASSAGES OBLIGES DE REFERENCE SUR LE PLAN DE LA MOTRICITE / 12 POINTS			
	OBSERVABLES DOCIMOLOGIQUES	ETAPE 1 0 / 1 point	ETAPE 2 2 / 3 points
Attaquant en technique Envoyer et renvoyer régulièrement la balle sur la 1/2 table adverse	Régularité du franchissement du filet	Technique de frappe problématique ne permettant pas un renvoi régulier	Technique de frappe maîtrisée mais sur un coup préférentiel (coup droit ou revers)
Attaquant en tactique Varier en intention les directions et vitesses des trajectoires de balle	Variété des trajectoires de balle	Revois aléatoires sans recherche de rupture	Recherche la variation mais manque d'efficacité (peu de gêne pour l'adversaire)
Défenseur Assurer la rencontre balle / raquette	Placement par rapport à la balle	Manque de mobilité et mauvais placement par rapport à la balle	Elève mobile mais placement perfectible et irrégulier par rapport à la balle
			Recherche de rupture de façon intentionnelle, efficace et variée
			Elève sur appuis dynamiques et placé régulièrement par rapport à la balle
			ETAPE 3 4 points
			Technique de frappe régulièrement maîtrisée en coup droit et revers
			Engagement maîtrisé et régulier dans l'arbitrage
			Observateur appliqué avec une bonne gestion des fiches
EVALUATION DES PASSAGES OBLIGES DE « REFERENCE » SUR LE PLAN METHODOLOGIQUE ET SOCIAL / 8 POINTS			
	OBSERVABLES DOCIMOLOGIQUES	ETAPE 1 0 / 1 point	ETAPE 2 2 / 3 points
Rapport à la règle Assurer le comptage des points	L'engagement dans un rôle d'arbitre	Connaissance et respect du règlement problématiques	Rapport au règlement et à l'arbitrage perfectible
Rôles et responsabilités Remplir une feuille d'observation	L'engagement dans un rôle d'observateur	Difficulté à s'investir dans les tâches d'observation	Investissement irrégulier ou perfectible en tant qu'observateur

D Validation du socle commun à travers la compétence attendue.

Quelles compétences et items retenir ?

Compétence 1 – La maîtrise de la langue française

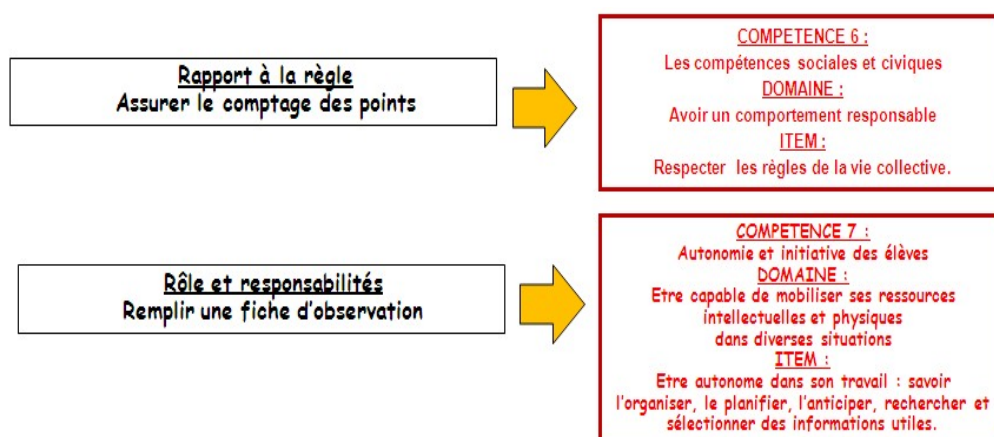
Compétence 3 – Les principaux éléments de mathématiques et la culture scientifique et technologique

Compétence 4 – La maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication

Compétence 5 - La culture humaniste

Compétence 6 – Les compétences sociales et civiques

Compétence 7 – L'autonomie et l'initiative



Items du socle (palier 3)	Indicateurs, critères d'évaluation possibles	Connaissances, Capacités, Attitudes
COMPÉTENCE 6 : Les compétences sociales et civiques DOMAINE 2 : Avoir un comportement responsable		
ITEM 1 : Respecter les règles de la vie collective.	En TENNIS DE TABLE, cela peut se traduire par le critère d'évaluation suivant : Assumer la gestion des tâches d'arbitrage lors des rencontres Parmi les indicateurs possibles : . Le placement de l'arbitre . Les choix et annonces de l'arbitre . L'attention de l'arbitre . La clarté de l'expression orale	Parmi les connaissances à aborder : Développer la connaissance du règlement Parmi les capacités à aborder : Développer la capacité à gérer et annoncer le score Parmi les attitudes à aborder : Développer une attitude favorable en terme d'attention et de concentration

Items du socle (palier 3)	Indicateurs, critères d'évaluation possibles	Connaissances, Capacités, Attitudes
<p><u>COMPETENCE 7:</u> Autonomie et initiative des élèves <u>DOMAINE 2:</u> Etre capable de mobiliser ses ressources intellectuelles et physiques dans diverses situations</p>		
<p><u>ITEM 1:</u> Etre autonome dans son travail : savoir l'organiser, le planifier, l'anticiper, rechercher et sélectionner des informations utiles.</p>	<p>En TENNIS DE TABLE, cela peut se traduire par le critère d'évaluation suivant:</p> <p style="text-align: center;">Assumer la gestion des tâches d'observation et de recueil de données</p> <p>Parmi es indicateurs possibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Le placement de l'observateur . La pertinence des informations relevées . L'attention de l'observateur . La lisibilité du recueil de données 	<p><u>Parmi les connaissances à aborder :</u> Développer la connaissance du vocabulaire et des coups techniques spécifiques de l'APSA</p> <p><u>Parmi les capacités à aborder :</u> Développer la capacité à prendre des informations puis remplir une fiche d'observation</p> <p><u>Parmi les attitudes à aborder :</u> Développer une attitude favorable en terme d'attention et de concentration</p>

III Compétences attendues en Tennis de table, niveau2

Rechercher le gain d'une rencontre en construisant le point dès la mise en jeu pour rompre l'échange par des frappes variées en vitesse et en direction, et en utilisant les premiers effets sur la balle notamment au service.

Gérer collectivement un tournoi et aider un partenaire à prendre en compte son jeu pour gagner la rencontre.

A Décryptage, analyse et justifications didactiques

1. Décryptage de la compétence attendue en Tennis de table, niveau 2

Nous décomposons les termes de la compétence ainsi :

« Rechercher le gain d'une rencontre, en construisant le point dès la mise en jeu... »

«pour rompre l'échange par des frappes variées en vitesse et en direction... »

« ...et en utilisant les premiers effets sur la balle notamment au service ... »

« Gérer collectivement un tournoi... »

« ... et aider un partenaire à prendre en compte son jeu pour gagner la rencontre... »

2. Analyse de la compétence niveau 2 en Tennis de table

L'analyse des éléments de la compétence attendue en Tennis de table niveau 2, nous amène à dégager une démarche d'enseignement et à construire des contenus à aborder avec des élèves n'ayant aucun vécu dans l'activité :

Termes/compétence	Interprétations et obligations	Choix didactiques et pédagogiques
« Rechercher le gain d'une rencontre en construisant le point dès la mise en jeu ...»	Il s'agit de mettre en exergue l'importance du pôle tactique dans la recherche du gain d'une rencontre. La valence stratégique de l'activité constitue au niveau 2 un enjeu majeur , et ce , dès l'entame du point. La prise d'initiative est valorisée.	La mise en jeu ne doit plus constituer un simple engagement permettant de démarrer l'opposition, mais devient un vrai enjeu de formation, destiné à installer l'élève dans des conditions favorables pour mener l'échange .
«pour rompre l'échange par des frappes variées en vitesse et en direction... »	La recherche de rupture de l'échange constitue la priorité du Niveau 2 collège. Cette rupture doit se décliner par une variation intentionnelle des trajectoires produites pour actualiser le « jouer vite » et le « jouer placé ».	L'un des axes forts du Niveau 2 en terme de contenus consiste à aborder des techniques de variation de trajectoires en coup droit et en revers (notamment : jeu court/long/latéral/ smash sur balle favorable)
« ...et en utilisant les premiers effets sur la balle, notamment au service...»	L'apparition du jeu avec effet constitue une des attentes du Niveau 2 collège. « Jouer avec effet » devient une composante de l'arsenal à disposition du pongiste pour gêner l'adversaire et créer la rupture.	Il revient ici au pédagogue de développer une motricité spécifique permettant de donner des effets à la balle (effet lifté, en rotation avant ; effet coupé, en rotation arrière), dans l'échange comme au service.
« Gérer collectivement un tournoi... » « ... et aider un partenaire à prendre en compte son jeu pour gagner la rencontre... »	Solliciter la « mise en projet » et la « gestion personnelle » de l'élève sont les deux compétences méthodologiques et sociales qu'il convient de privilégier	Placer les élèves dans des situations : ➤ de coaching ➤ d'organisateur de rencontres

Cette analyse permet de mettre en avant les composantes à la fois motrices mais aussi méthodolo-

giques et sociales qu'il convient d'aborder au cours d'un second cycle d'enseignement de Tennis de table.

3. Justifications didactiques et pédagogiques pour l'activité Tennis de table

- GRANDS PRINCIPES INHERENTS A L'APSA TENNIS DE TABLE -

Le Tennis de table est une activité duelle de type débat qui vise la recherche du gain de l'échange.

Il s'agit donc pour le pratiquant de s'inscrire dans une logique de performance dans son opposition avec autrui.

Le Tennis de table consiste à l'aide d'une raquette à envoyer et/ou renvoyer une balle sur la ½ table de l'adversaire, sans que celui-ci ne puisse la renvoyer :

Il s'agit donc de développer des moyens techniques et tactiques pour à la fois défendre sa propre ½ table, tout en attaquant de façon intentionnelle la ½ table adverse. Par ailleurs, ce n'est qu'à la condition de mobiliser des moyens techniques et tactiques de qualité que le pratiquant aura le plus de chance d'être performant.

Le Tennis de table est une activité duelle réglementée entre 2 pratiquants (en simple).

Il s'agit donc d'organiser les connaissances réglementaires du pratiquant et de lui permettre de gérer de façon éclairée et autonome les situations d'opposition-duelle qui lui sont proposées.

- En conséquence -

Il va s'agir pour le pédagogue de développer la composante technique de l'activité.

Justification : Concernant un 2ème niveau de compétence attendue, il convient de maintenir un travail technique conséquent. A la fois pour renforcer les acquisitions antérieures, mais également pour développer des coups techniques plus élaborés. De plus, gagner en automatisation, en précision, en vitesse d'exécution ou encore en variation représentent autant d'enjeux techniques qui peuvent être poursuivis sur un niveau 2.

Il convient par ailleurs de développer la composante tactique de l'activité.

Justification : Se cantonnant tout d'abord à la gestion de l'alternative « jeu de maintien / Jeu de rupture » (pas forcément provoqué...), l'aspect tactique épouse une autre dimension dans le cadre d'un second niveau au collège. La prise d'initiative construite et provoquée de façon intentionnelle devient un enjeu majeur qu'il convient d'opérationnaliser dès la mise en jeu.

- Le lien entre « technique » et « tactique » devient encore plus prégnant et s'articule au Niveau 2 autour de la PRISE d'INITIATIVE -

En parallèle, l'enseignant se doit de placer les élèves en situation d'observation, d'organisation et de gestion de l'activité duelle.

Justification : le développement de compétences méthodologiques et sociales demeure une préoccupation non négligeable sur un niveau 2. Celles-ci s'orientent davantage vers la mise en projet de l'élève et sur sa capacité à s'investir dans des tâches de gestion et d'organisation collective de la pratique.

B Passages obligés pour définir les capacités de référence associées aux rôles déterminés

- Renforcer les acquisitions techniques antérieures (coups techniques simples, type mise en jeu et renvoi en coup droit et revers, smash sur balle favorable) et élargir l'éventail des réponses motrices pour mieux s'adapter et/ou gêner (poussette, top-spin...)
- Construire et optimiser ses intentions tactiques en gardant en filigrane les 3 étapes d'expertise stratégique :
 1. - jeu réactif (je renvoie... sans intention particulière – si ce n'est de ne pas perdre le point)
 2. - jeu prédictif (je renvoie... avec l'idée de poser des problèmes)
 3. - jeu adaptatif (je renvoie... en fonction des dispositions de l'adversaire)
- Optimiser la défense de sa ½ table par un placement et un couple « déplacement/replacement » adaptés.

Modélisation de la construction de la compétence de niveau 2			
	ETAPE 1 NON ACQUIS	ETAPE 2 EN COURS D'ACQUISITION	ETAPE 3 ACQUIS
Pour l'élève :			
« Attaquant en technique »	<i>Le technicien</i> « automate » Technique de frappe souvent identique avec très peu de variation	<i>Le technicien</i> « en variation » Techniques de frappe variées en intention	<i>Le technicien</i> « en adaptation » Variation régulière et adaptée des techniques de frappe
« Attaquant en tactique »	<i>Le tacticien</i> « inefficace » Cherche à rompre l'échange, mais peu ou pas de gêne pour l'adversaire	<i>Le tacticien</i> « opportuniste » Parvient à gêner l'adversaire en exploitant les opportunités adverses	<i>Le tacticien</i> « en initiative » Assure et/ou provoque une rupture efficace de l'échange par des moyens variés
« Défenseur »	<i>Le défenseur</i> « statique » Peu ou pas de mobilité, d'où une mise à distance problématique de la balle	<i>Le défenseur</i> « en réaction » Mobile mais manque de rapidité ou de dynamisme pour se placer idéalement	<i>Le défenseur</i> « dynamique » Mise à distance idéale pour jouer la balle grâce à une attitude dynamique
A ces 3 composantes motrices s'ajoutent deux passages obligés sur le plan méthodologique et social : Concernant l'organisation d'un tournoi d'une part, et l'aide au partenaire d'autre part.			
« L'élève -coach »	<i>Le coach</i> « inutile » Difficulté à s'investir en tant que coach	<i>Le coach</i> « investi » Rôle de coach envisagé mais rapport au projet de jeu peu pertinent	<i>Le coach</i> « pertinent » Engagement en tant que coach dans un projet intentionnel et adapté
« l'élève – organisateur »	<i>L'organisateur</i> « désorganisé » Engagement problématique dans les tâches d'organisation	<i>L'organisateur</i> « volontaire » Engagement perfectible qui peut gagner en efficacité	<i>L'organisateur</i> « éclairé » Engagement important et éclairé dans la gestion des tournois

PRECISION :

Nous partons du postulat que :

L'évaluation des compétences méthodologiques et sociales dites « disciplinaires » (EPS), peut permettre l'évaluation positive de certains « items » identifiés du Socle Commun.

(A la différence que l'évaluation des « items » s'organise de façon binaire : Acquis ou non acquis)

C Protocole d'évaluation

PRESENTATION DES ENJEUX DE LA « TACHE COMPLEXE » EN TENNIS DE TABLE

- Référence institutionnelle -

- L'évaluation d'une compétence doit se faire dans des situations variées, lors d'une tâche complexe

- afin d'éviter le constat d'une capacité appliquée à une situation déjà vue.
- afin de bien vérifier la maîtrise de la compétence lors de la résolution d'un problème nouveau.

- L'objectif de l'enseignant ne se réduit plus à faire acquérir des connaissances ;

- il vise à rendre l'élève capable de les mobiliser dans un contexte donné relevant d'une situation inédite et complexe.

- Evaluation de la compétence attendue de niveau 2 (et des C.C.A sous-jacentes) -

Rechercher le gain d'une rencontre en construisant le point, dès la mise en jeu pour rompre l'échange par des frappes variées en vitesse et en direction, et en utilisant les premiers effets sur la balle notamment au service.

Gérer collectivement un tournoi et aider un partenaire à prendre en compte son jeu pour gagner la rencontre.

- Evaluation positive des items du Socle Commun -

ITEMS :

- S'intégrer et coopérer dans un projet collectif
- Assumer des rôles, prendre des initiatives et des décisions.

DOMAINE :

- « Faire preuve d'initiative »

COMPETENCE n°7 :

- « Autonomie et initiative des élèves »

En résumé :

Il s'agit de proposer une situation nouvelle, support d'évaluation pour l'enseignant, et au travers de laquelle les élèves vont pouvoir :

1. mobiliser les capacités, connaissances et attitudes disciplinaires (COMPETENCE ATTENDUE

DANS L'APSA)

2. mobiliser les capacités, connaissances et attitudes du Socle (ITEM/DOMAINE/COMPETENCE)

1. Proposition de test de compétence

POUR L'ENSEIGNANT

- *Objectif* -

Placer puis évaluer les élèves dans une situation d'élaboration, de gestion et de participation à un tournoi (par groupe de niveau)

- *Protocole* -

- Annoncer la répartition des élèves dans des groupes de niveau
- Annoncer le temps imparti, les consignes de fonctionnement et les attendus de l'évaluation
- Evaluer en situation à la fois la compétence disciplinaire et les items du Socle Commun identifiés pour un niveau 2

POUR LES ELEVES

- *Objectif* -

Etre performant dans l'élaboration, la gestion et la participation à un tournoi par groupe de niveau

- *Protocole* -

- Répartition des élèves de la classe par groupes de 4 à 6 joueurs
- Temps imparti de 1h30, échauffement compris
- Organisation et gestion d'un tournoi débouchant sur un classement
- Au moins 4 matches par élève

- *Consignes* -

Au groupe d'élèves de déterminer :

- Le choix du type de tournoi et donc le nombre de rencontres à prévoir (Fonctionnement en matches aller-retour / Fonctionnement en poules puis phases finales / Elimination directe etc...)
- Les modalités des rencontres et le mode de recueil des données (nombre de points /nombre de manches /arbitrage et feuille de score...)

PONTS POSSIBLES DANS LES AUTRES DISCIPLINES

Exemple 1 :

Elaboration, gestion et participation à un protocole d'expérimentation collective en S.V.T

Exemple 2 :

Elaboration, gestion et participation à un concours de dessin en Arts Plastiques avec thème d'étude nouveau et imposé

- *N.B* -

Il va de soi que les compétences disciplinaires visées vont différer d'une matière à une autre, mais les compétences, domaines et items du Socle Commun visés demeurent quant à eux identiques, dans la mesure où les fondements et les procédures des tâches complexes proposées sont similaires.

Une évaluation pertinente de la compétence attendue de niveau 2 en Tennis de table, suppose la mise en œuvre d'une « tâche complexe » permettant de rendre compte des dispositions des élèves dans 5 rôles bien identifiés :

- 3 statuts illustrant les dispositions motrices de l'élève
- 2 statuts illustrant les dispositions méthodologiques et sociales de l'élève

Points « attaquant en technique »	4pts	Pour rendre compte des techniques de frappe utilisées
Points « attaquant en tactique »	4 pts	Pour rendre compte des intentions de jeu mobilisées
Points « défenseur »	4 pts	Pour rendre compte de la qualité de la mise à distance par rapport à la balle
Points « organisation »	4 pts	Pour la qualité de gestion du tournoi terminal
Points « projet »	4 pts	Pour la qualité de l'investissement dans les tâches d'aide au projet du partenaire
<i>Bonus « efficacité » :</i>	<i>2 pts</i>	<i>Pour les résultats obtenus au cours des oppositions lors du tournoi d'évaluation</i>

2. Proposition de fiche d'évaluation, niveau 2

EVALUATION DES PASSAGES OBLIGES DE REFERENCE SUR LE PLAN DE LA MOTRICITE / 12 POINTS			
	OBSERVABLES DOCIMOLOGIQUES	ETAPE 1 0 / 1 point	ETAPE 2 2 / 3 points
Attaquant en technique Adapter le type de frappe aux trajectoires de balle adverses	Variété des frappes	Techniques de frappe souvent identiques avec très peu de variation	Techniques de frappe variées en intention
Attaquant en tactique Construire la rupture de l'échange en variant les moyens utilisés	Qualité de la rupture	Cherche à rompre l'échange, mais peu ou pas de gêne pour l'adversaire	Parvient à gêner l'adversaire en exploitant les opportunités offertes
Défenseur Construire une mise à distance optimale de la balle	Mise à distance de la balle	Peu ou pas de mobilité, d'où une mise à distance problématique de la balle	Mobile mais manque de rapidité ou de dynamisme pour se placer idéalement
EVALUATION DES PASSAGES OBLIGES DE REFERENCE SUR LE PLAN METHODOLOGIQUE ET SOCIAL / 8 POINTS			
	OBSERVABLES DOCIMOLOGIQUES	ETAPE 1 0 / 1 point	ETAPE 2 2 / 3 points
Elève coach Aider un partenaire à prendre en compte son jeu	L'engagement dans un rôle de « coach »	Difficulté à s'investir en tant que « coach »	Rôle de « coach » envisagé mais rapport au projet de jeu peu pertinent
Elève organisateur Gérer collectivement un tournoi	L'engagement dans un rôle d'« organisateur »	Engagement problématique dans les tâches d'organisation	Engagement perfectible qui peut gagner en efficacité
			ETAPE 3 4 points
			Variation régulière et adaptée des techniques de frappe
			Assure et/ou provoque une rupture efficace de l'échange par des moyens variés
			Mise à distance idéale pour jouer la balle grâce à une attitude dynamique
			Engagement en tant que « coach » dans un projet intentionnel et adapté
			Engagement important et éclairé dans la gestion des tournois

D Validation du socle commun à travers la compétence attendue.

Quelles compétences et items retenir ?

Compétence 1 – La maîtrise de la langue française

Compétence 3 – Les principaux éléments de mathématiques et la culture scientifique et technologique

Compétence 4 – La maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication

Compétence 5 - La culture humaniste

Compétence 6 – Les compétences sociales et civiques

Compétence 7 – L'autonomie et l'initiative

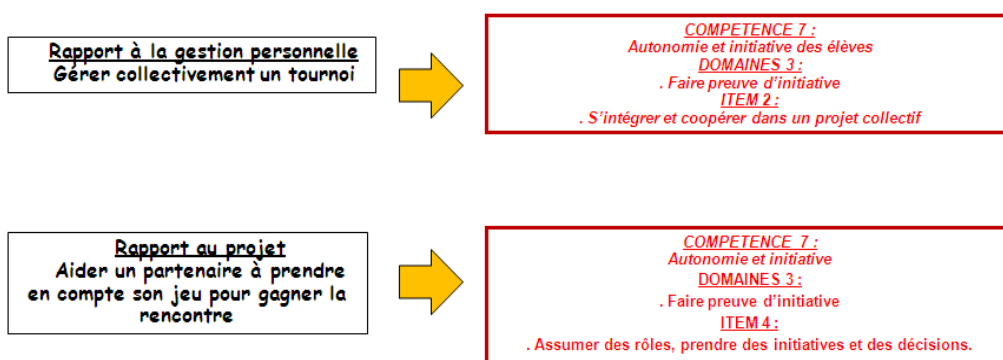
Il nous semble intéressant d'utiliser les compétences M & S pour établir des ponts avec les exigences du Socle Commun

Pour le Tennis de table Niveau 2, il s'agit d'aborder prioritairement :

La gestion personnelle / Le rapport au projet

Et de faire le lien avec la compétence 7 du Socle Commun :

L'autonomie et l'initiative



Items du socle (palier 3)	Indicateurs, critères d'évaluation possibles	Connaissances, Capacités, Attitudes
	<p>COMPETENCE 7: Autonomie et initiative</p> <p>DOMAINE 3: . Faire preuve d'initiative</p>	
<p>ITEM 4: . Assumer des rôles, prendre des initiatives et des décisions.</p>	<p>En TENNIS DE TABLE, cela peut se traduire par le critère d'évaluation suivant:</p> <p>Assumer le rôle de coach pour apporter une aide utile au projet de jeu d'un partenaire</p> <p>Parmi les indicateurs possibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Qualité de l'observation . Implication auprès du partenaire . Pertinence des conseils 	<p><u>Parmi les connaissances à aborder :</u> Développer le vocabulaire spécifique à l'APSA notamment sur un plan tactique</p> <p><u>Parmi les capacités à aborder :</u> Développer la capacité à relever des indices pertinents et les transmettre à autrui</p> <p><u>Parmi les attitudes à aborder :</u> Développer un attitude d'entraide et de conseil (observation, échange, encouragement, recadrage...)</p>

Items du socle (palier 3)	Indicateurs, critères d'évaluation possibles	Connaissances, Capacités, Attitudes
<p>ITEM2: . S'intégrer et coopérer dans un projet collectif</p>	<p>En TENNIS DE TABLE, cela peut se traduire par le critère d'évaluation suivant:</p> <p>Assumer l'organisation et la gestion d'un toumou</p> <p>Parmi les indicateurs possibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Respect des consignes . Fluidité et clarté de l'organisation . Qualité de restitution 	<p><u>Parmi les connaissances à aborder :</u> Développer les connaissances d'ordre méthodologique et organisationnel inhérentes aux sports de raquette</p> <p><u>Parmi les capacités à aborder :</u> Développer la capacité à faire des choix efficaces d'organisation à partir de consignes déterminées</p> <p><u>Parmi les attitudes à aborder :</u> Développer une attitude propice à la gestion d'une organisation collective (écoute, échange, respect, compromis...)</p>